



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

transports sanitaires

Question écrite n° 108260

Texte de la question

M. Daniel Boisserie appelle l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la situation de la profession d'ambulancier. Les ambulanciers, et notamment ceux qui exercent en milieu rural, rencontrent des difficultés non négligeables en raison des tarifs qui ne correspondent plus à la réalité du service rendu, du prix de la formation continue du personnel, mais aussi en raison de la hausse importante du coût du carburant. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire connaître ses intentions vis-à-vis d'une profession qui emploie près de 50 000 salariés dans 4 800 sociétés.

Données clés

Auteur : [M. Daniel Boisserie](#)

Circonscription : Haute-Vienne (2^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 108260

Rubrique : Transports

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4760

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)